

Fiche 5 : « Le marché de l'énergie à Bruxelles »

Découvrez comment le marché de l'énergie est organisé à Bruxelles

En 2007, la libéralisation a fortement secoué le marché de l'énergie à Bruxelles.

Dans le marché de l'énergie libéralisé, c'est-à-dire ouvert à la concurrence, vous avez surtout affaire à deux acteurs : le fournisseur et le gestionnaire des réseaux de distribution.

Mais à côté de ces deux interlocuteurs privilégiés, d'autres sociétés ou organismes contribuent à l'approvisionnement en énergie et au bon fonctionnement du marché :

- les producteurs ou importateurs d'énergie
- le gestionnaire du réseau de transport de gaz à haute pression
- le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension
- le régulateur fédéral, la CREG
- le régulateur régional (Brugel)
- le service de médiation de l'énergie

Pour vous aider à vous y retrouver, consultez une infographie sur le site d'Energide <http://www.energuide.be/fr/questions-reponses/comment-est-organise-le-marche-de-lenergie/37/>)



Où insérer ces informations sur votre site ?

Ces informations peuvent être mentionnées dans :

- votre rubrique consacrée à l'énergie
- votre rubrique consacrée à votre Cellule énergie

